

Ambassadeurs des valeurs européennes et de la mobilité – saison 4

Brunch professionnel du 14 mai 2018



Déroulement de la matinée

- Présentation générale du projet
- Questions/réponses les plus posées
- Les nouveautés et objectifs de la saison 4
- Le calendrier de la saison 4
- Discussion autour de partenaires et futurs partenaires

Présentation du projet

- Genèse du projet en 2015
- Saison 1 (2015-2016) : 60 ambassadeurs
- Saison 2 (2016-2017) : 24 ambassadeurs
- Saison 3 (2017 – 2018): 27 ambassadeurs
- Type de missions effectuées
- Type de structures qui les accueillent
- Type de durées

Questions/réponses les plus posées

- Est-ce un projet gratuit pour ma structure ? **OUI**
- Dois-je engager des frais ? **NON**
- Dois-je loger les volontaires ? **NON**
- Dois-je m'occuper du dossier auprès de la commission européenne ? **NON**
- Dois-je rédiger un dossier en anglais ? **NON**
- L'appel à candidature proposé par la MEBA est-il complexe pour y répondre ? **NON (une page!)**
- Que dois-je donc faire en contre partie alors ? **1 adhésion à la MEBA (55euros) sous forme d'adhésion ou de facturation.**
- Bénéficiez-vous d'un agrément ? **OUI - association éducative complémentaire de l'enseignement public**

Nouveautés et objectifs saison 3

- Plus de partenaires pour mieux occuper nos ambassadeurs
- Plus d'établissements du secondaire
- Plus de structures hors métropole
- Plus de structures dans des quartiers prioritaires
- Plus de nationalités : Chypre, Serbie, Géorgie
- Plus d'évaluation des ambassadeurs en interne et avec les partenaires

Le calendrier de la saison 3

- Appel à projets n°1 – mi juin
- Accord de principe avant le 14 juillet
- Reprise des contacts – mi septembre
- Planning général début octobre
- Rencontres structures/ambassadeurs – 2^e quinzaine d'octobre sur site ou à la MEBA – séances de travail
- **Déploiement effectif à partir du 6 novembre**

- Appel à projets n°2 – mi novembre
- Accord de principe et rencontres début décembre
- Planning général des interventions avant les vacances
- **Déploiement effectif à partir du 8 janvier**

- **Période de vacances scolaires sont à proscrire sauf dérogation au cas par cas**

**Et maintenant le temps de la
discussion et des échanges
de bonnes pratiques ...**